ESTIMATES

Office of the Chief Electoral Officer

2003-2004
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before March 1.

Part III – Departmental Expenditure Plans, which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before March 31 and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

©Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented
by the Minister of Public Works and Government Services, 2003.

Available through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Telephone: (613) 941-5995
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757 (Canada and U.S.A.)
Orders only: 1-800-635-7943 (Canada and U.S.A.)
Internet: http://publications.communication.gc.ca

Catalogue No.: BT31-2/2004-III-33
ISBN: 0-660-62278-5

Elections Canada

OFFICE OF THE CHIEF ELECTORAL OFFICER

2003–2004
ESTIMATES

A REPORT ON PLANS AND PRIORITIES

Jean-Pierre Kingsley
Chief Electoral Officer of Canada

The Honourable Don Boudria, PC, MP
Minister of State and Leader of the
Government in the House of Commons

TABLE OF CONTENTS

I. The Chief Electoral Officer's Message **1**

II. Our Purpose **5**

III. Planning Overview **5**

IV. Plans and Priorities by Strategic Outcomes **9**

1. Event Delivery 11
2. Event Readiness and Improvements 12
3. Public Education, Information and Support 14

V. Organization **17**

Annex: Financial Information **19**

I. THE CHIEF ELECTORAL OFFICER'S MESSAGE

This *Report on Plans and Priorities* describes the three strategic outcomes that we plan to achieve during 2003–2004, focusing on our most significant priorities and the benefits that Elections Canada provides to Canadians.

First, we are committed to delivering federal elections that maintain the integrity of the electoral process — providing an electoral system that is fair, transparent and accessible to electors. In my November 2001 report on *Modernizing the Electoral Process*, I recommended that Parliament enhance the transparency of electoral financing: the public has the right to know who has given money to whom and how much.

Second, we must always be ready to deliver electoral events whenever they may be called, and to improve their delivery. Our comprehensive evaluations of the November 2000 general election indicated that four areas should be improved: the lists of electors, the voter information cards sent to all registered electors, communications with electors and enquiries from the public. We will continue to improve the quality of the National Register of Electors — a co-operative effort that involves not just Elections Canada and our numerous partners, but also political parties, members of Parliament, candidates and returning officers. Another priority in this fiscal year will be implementing the final recommendations of the 10 independent federal electoral boundaries commissions. This means we must be ready to deliver electoral events either using the current boundaries (before July 2004) or with the new boundaries (for a general election called after July 2004).

And finally, we are responsible for providing public education and information programs, and support on electoral matters to the public, parliamentarians, Cabinet, political parties, federal electoral boundaries commissions, our partners and other stakeholders. In 2003–2004, we will complete our planned improvements in our communications with electors and in how we respond to enquiries from the public, so that Canadians will be better informed about electoral events and will have faster and easier access to essential electoral information.

Our aim is to remain the most modern and innovative electoral agency in the world, and I am personally committed to the continuing process of electoral reform that has earned Canada its reputation around the world as a model of electoral democracy.

It is a privilege for me to serve Parliament and the Canadian people, and to lead a dynamic, multi-talented team whose dedication to strengthening and upholding Canada's democratic system is exceptional.

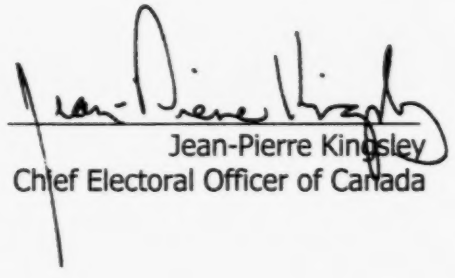

Jean-Pierre Kingsley
Chief Electoral Officer of Canada

Management Representation Statement

I submit, for tabling in Parliament, the 2003–2004 Report on Plans and Priorities for the Office of the Chief Electoral Officer.

We have prepared this document based on the reporting principles and disclosure requirements contained in the *Guide to the Preparation of the 2003–2004 Report on Plans and Priorities:*

- it accurately portrays the agency's plans and priorities
- the planned spending information is consistent with the directions provided in the Minister of Finance's Budget and by the Treasury Board of Canada Secretariat
- it is comprehensive and accurate, and
- it is based on sound underlying agency information and management systems.

The reporting structure on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

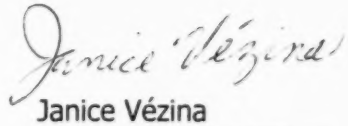

Janice Vézina
Senior Financial Officer

February, 2003

II. Our Purpose

Elections Canada is dedicated to helping Canadians exercise their democratic right to vote. We want to make voting as accessible as possible, by reaching out to all potential voters and by using modern technology creatively.

III. Planning Overview

As an independent agency of Parliament, Elections Canada is funded by an annual appropriation (which essentially provides for the salaries of permanent full-time staff) and the statutory authority (which provides for all other expenditures, including the costs of electoral events and continuing public education programs).

Challenges

Under our parliamentary system of representative democracy, the length of time between federal electoral events is not a set period (the *Constitution Act, 1982* provides only that the maximum time between general elections is five years, except in time of real or apprehended war, invasion or insurrection). This means that the length of our business cycle varies — uncertainty that makes planning a challenge, since we must be ready at all times to deliver an electoral event, whether it be a by-election, general election or referendum. Consequently, we must continually monitor parliamentary and political events and trends, so that we can take into account contingencies that might affect our electoral readiness and preparations for electoral events.

The sheer size of the country, and our responsibility to provide more than 20 million registered electors with timely information and an opportunity to vote conveniently, dramatically affects the size of the agency from time to time. As an electoral event approaches, the staff at Elections Canada may grow from 200 to more than 800 people. Returning officers hire an additional 160 000 temporary workers to support the electoral process in more than 17 000 polling places across the country, and we must plan to provide all of these people with training, supervision, supplies and administrative support. To respond to these issues, our team must be multi-skilled and flexible.

The redistribution of electoral districts in 2003–2004 will have a significant effect on our existing computer systems, documentation and training programs. Other factors that influence our planning include high mobility rates (about half of all Canadians change their addresses every five years), increased social diversity, legislative amendments and judicial decisions that change the interpretation or application of the *Canada Elections Act*.

Returning officers are appointed by the Governor in Council, not by the Chief Electoral Officer, and have the responsibility of recruiting enough temporary workers to conduct an event in their electoral districts. Nevertheless, we are responsible for the overall performance of returning officers, a challenge that we manage by providing them with appropriate training, tools and support.

Trends

A trend affecting our planning is the declining proportion of Canadians who cast their ballots in federal general elections. The November 27, 2000 general election had the lowest national voter turnout in recent Canadian history — 61.2 percent, compared to the 1997 turnout of approximately 67 percent (itself the lowest proportion since the general election of 1925). By-elections usually have a lower turnout than general elections, but the trend is not as clear. Turnout for the eight by-elections held in 1999 and 2000 ranged from 28.1 percent to 44.7 percent, and averaged 35.8 percent. In the nine by-elections held in 2002, turnout ranged from 22.9 percent to 43 percent, averaging 31.4 percent.

Recent research studies point to a value shift in many democracies that is causing citizens to reduce their participation in various forms of political activity. Research commissioned by Elections Canada and other studies indicate that the decline in the voting rate of younger Canadians has been stronger than for the population as a whole. We make special efforts to reach out to electors whose participation rate has been historically lower than that of the electorate generally — especially youth, Aboriginal electors, members of ethnocultural groups and electors with special needs. While a higher participation rate is not necessarily a direct outcome of our efforts alone, we have a clear responsibility for making sure that electors are aware of the voting process, and that there are no administrative barriers to the exercise of the franchise.

Strategic relationships

The co-operation of many partners is important to achieving our strategic outcomes successfully. In our discussion of each strategic outcome in section IV, we identify our specific relationships with federal departments and agencies, community partners, international organizations, provincial, territorial and municipal governments and electoral agencies, and academics and research organizations.

IV. Plans and Priorities by Strategic Outcomes

Summary

Strategic outcomes	Priorities
1. To deliver federal elections, by-elections and referendums that maintain the integrity of the electoral process.	• Continue to investigate and rule on complaints related to the 2000 general election and 2002 by-elections • Continue to publish electoral information concerning current and past electoral events
2. To achieve and maintain a state of readiness to deliver electoral events whenever they may be called, and to improve the delivery of electoral events.	• Improve coverage and currency of the lists of electors • Accurate and effective voter information cards • Implement the new electoral boundaries set out in the Representation Order
3. To provide timely and high-quality public education and information programs, and assurance that support on electoral matters is available to the public, parliamentarians, Cabinet, federal electoral boundaries commissions, partners and other stakeholders.	• Improve communications with electors • Improve enquiries system to respond to the public • Support the 10 independent federal electoral boundaries commissions

Following the November 2000 general election, we undertook extensive evaluations of every facet of our work, including external surveys of electors, candidates, registered political parties, registered third parties, academics specializing in electoral matters, returning officers, youth, Aboriginal peoples, and representatives of special-needs and ethnocultural associations. Discussions of several areas of possible improvement appear in the *Report of the Chief Electoral Officer of Canada on the 37th General Election Held on November 27, 2000* (March 2001), in *Modernizing the Electoral Process: Recommendations from the Chief Electoral Officer of Canada following the 37th General Election* (November 2001), in our *Performance Reports* for 2000–2001 and 2001–2002, and in our *2000 General Election Post-event Overview* (November 2001).

Our priorities in this *Report on Plans and Priorities* are essentially unchanged from those in our previous report for 2002–2003. Four of our five priorities — the National Register of Electors, voter information cards, informing electors and enquiries from the public — continue to be directed to improvements highlighted by our experience in the 2000 general election. We will change the focus of the fifth priority from supporting redistribution to implementing redistribution, following the proclamation of the Representation Order. We have changed our method of monitoring progress on each priority: from monthly reports to biweekly reviews of each priority's timeline by senior management.

Corporate Initiatives

We will continue the modernization of management practices in 2003–2004. We will complete the implementation of the business continuity plan in 2003–2004, to provide for the continued availability of critical services and facilities to support ongoing and election delivery activities.

This symbol of a computer mouse indicates that more detailed information is available at www.elections.ca or in one of our printed publications.

The Chief Electoral Officer's March 2001 and November 2001 reports are available on our Web site (CLICK: General Information → Official Reports → Elections Canada's Official Reports), and are also available in print form. For the *Performance Reports* and our previous *Report on Plans and Priorities*, CLICK: General Information → Official Reports → Estimates Documents. For the *2000 General Election Post-event Overview*, CLICK: Electoral Law & Policy.

1. Event Delivery

To provide Canadians with federal elections, by-elections and referendums that maintain the integrity of the electoral process.	
Total planned spending:	$620 000

The Commissioner of Canada Elections will continue to investigate and rule on complaints concerning contraventions of the *Canada Elections Act* related to the November 2000 general election and the by-elections held in 2002. We will continue to publish comprehensive electoral information concerning current and past electoral events on our Web site.

Our relationships with several federal government organizations are important to us when we deliver electoral events: the Department of Foreign Affairs and International Trade, by helping overseas electors; the Department of National Defence, by aiding Canadian Forces electors; the Correctional Service of Canada and provincial Corrections authorities, by assisting incarcerated electors; and Canada Post Corporation, by delivering election material.

- Details of convictions and summaries of the terms of compliance agreements appear on our Web site (CLICK: Electoral Law & Policy → Commissioner of Canada Elections' Initiatives).
- For links to searchable databases of candidates' and political parties' financial returns and statements, and to third parties' election advertising reports, CLICK: Election Financing. Print versions of the annual *Registered Political Parties' Fiscal Period Returns* are available for sale.

2. Event Readiness and Improvements

To achieve and maintain a state of readiness to deliver electoral events whenever they may be called and to improve the delivery of electoral events.	
Total planned spending:	$38 918 000
Resources allocated to priorities:	
• improve coverage and currency of the lists of electors	$4 844 000

Maintaining a constant state of readiness is vital to our ability to conduct elections, by-elections and referendums. Our first priority — continuing to improve the coverage and currency of the lists generated by the National Register of Electors — will involve three interrelated plans: incorporating updated information from data suppliers and from returning officers in each electoral district, in consultation with political parties and members of Parliament; improving our use of administrative data sources; and increasing our co-operation with electoral agencies in other jurisdictions. These plans will result in more accurate addresses and lists of electors, and in fewer electors having to revise their information during an electoral event.

Our second priority is to improve the accuracy of voter information cards sent to each registered elector before polling day. We will introduce a new computer application for returning offices that will integrate existing systems for handling the information used to produce the cards. In conjunction with improved data from the National Register of Electors, the system will result in more accurate cards being mailed to electors. We will also finish evaluating a pilot project undertaken in the December 2002 by-elections, involving a redesigned voter information card and a new reminder card.

We will measure the effectiveness of our action on these two priorities by comparing the revision results and the lists of electors from the next general election with the results and lists from the 2000 general election. On October 15 of each year, we provide members of Parliament and political parties with lists of electors produced from the Register as mandated by the Act. We also provide measures of Register coverage and currency compared to our published reliability targets: to have 92 percent of all electors listed in the Register, and 77 percent of all electors listed at the correct addresses. To improve our models for managing and measuring the quality of information in the Register, we will incorporate statistical data from the 2001 Census as it becomes available. We will complete a demographic study of the Register's coverage, using the latest

census data, to identify areas and demographic groups that may be underserved by the Register, so that we can take corrective action if needed.

As part of our continuing readiness activities, we will keep enough material in stock to deliver electoral events, train newly appointed returning officers, upgrade the skills and knowledge of experienced returning officers, prepare returning officers for new electoral boundaries to be proclaimed in July 2003, and develop several tools to support candidates and official agents.

Our information technology infrastructure is critical to supporting the National Register of Electors, the geographic databases and other corporate systems. We will undertake improvements and maintenance activities during 2003–2004, especially for systems that will be affected by redistribution.

We will measure the effectiveness by surveying our clients during and after future events, and comparing the results to the 2000 general election.

We have several key partners who assist us in maintaining election readiness. We share the maintenance of the National Geographic Database with Statistics Canada. The Canada Customs and Revenue Agency and Citizenship and Immigration Canada provide data to update the National Register of Electors as do provincial and territorial Drivers' License and Vital Statistics bureaus. Lists of electors, produced from the Register, may also be shared with provincial and municipal electoral agencies who in turn provide revised lists that are then used to update the Register.

Information on the Register appears on our Web site (CLICK: Registration of Electors).

3. Public Education, Information and Support

To provide timely and high-quality public education and information programs, and support on electoral matters to the public, parliamentarians, Cabinet, electoral boundaries commissions, partners and other stakeholders.	
Total planned spending:	$10 271 000
Resources allocated to priorities:	
• improve communications with electors	$4 202 000
• improve enquiries system to respond to the public	$3 230 000
• support the 10 independent federal electoral boundaries commissions	$1 465 000

To improve communications with electors, a priority during 2003–2004, we will finish adapting our advertising campaign for Aboriginal and ethnocultural communities and youth, and complete the final production of all print, radio, television and Internet advertising necessary for a general election, based on the creative concepts that we tested in 2002–2003. With more effective advertising, Canadians will be better informed about electoral events and the importance of their participation.

Improving our public enquiries system is a priority identified in our evaluations of the 2000 general election: all the computer systems and training programs for enquiries officers were strained to their limits during the election. In 2003–2004, we will completely reshape the way we handle questions from the public, to provide a new focus on self-service answers on our Web site; a natural-speech interactive voice-response telephone system, which can answer basic questions from electors 24 hours a day; and for more complex telephone questions, seamless routing to an enquiries officer or the returning offices. We will also have a dedicated 1 800 telephone line for candidates and political parties. The fully integrated system will be operational by October 2003, and will result in Canadians having faster and easier access to essential electoral information.

We will measure the effectiveness of our new approaches to advertising and public enquiries by surveys of electors during and after future events, compared to the effectiveness of advertising and the public enquiries system in the 2000 general election.

As part of our continuing public education activities, we will redesign our Web site with new technologies and content, particularly our Youth section and the modules for electoral events, election-night results, educators and the news media. We will expand our outreach programs and communications products for youth, first-time voters and members of ethnocultural and Aboriginal communities. We will measure the effectiveness of our public education activities by surveying our clients.

We maintain close relations with Aboriginal, educational, ethnocultural and special-needs associations, who help us to provide public education and information about the electoral process; with the Canadian International Development Agency, which assists us in furnishing technical and professional electoral assistance to other countries; with the United Nations, the International Foundation for Election Systems and the International Institute for Democracy and Electoral Assistance, which provide resources for international electoral studies, conferences and research; and with a number of research organizations. For redistribution, Statistics Canada provides census information and certifies population counts, and Natural Resources Canada verifies boundary descriptions.

We will continue to provide professional, technical, financial and administrative support to the 10 independent federal electoral boundaries commissions, our third priority, until they finish their work in July 2003. The focus will then shift to implementing the Representation Order setting out electoral district boundaries, to be proclaimed in July 2003 and completed in July 2004. We will measure the effectiveness of our support by undertaking a post-redistribution evaluation in September 2003, with input from the electoral boundaries commissions and members of Parliament.

- Our Web site's home page includes links to our features for youth (CLICK: Youth Site), explanations of Canada's voting system and a history of voting (CLICK: General Information), on-line and print publications (CLICK: Publications), and press releases and media information (CLICK: Media).
- For information on redistribution, CLICK: Federal Representation 2004 on the home page.

V. ORGANIZATION

Elections Canada's Organization and Accountability

The Office of the Chief Electoral Officer, commonly known as Elections Canada, is headed by the Chief Electoral Officer, who is appointed by resolution of the House of Commons. Reporting directly to Parliament, the Chief Electoral Officer is completely independent of the federal government and political parties.

The Chief Electoral Officer appoints the Commissioner of Canada Elections and the Broadcasting Arbitrator, and is supported by seven directorates. Returning officers, appointed by the Governor in Council, administer the electoral process in each of the 301 electoral districts. Elections Canada provides extensive technical expertise and services to the federal electoral boundaries commissions, and taxes all amounts required for the payment of commissions' expenditures.

This figure illustrates the agency's organizational structure and reporting relationships.

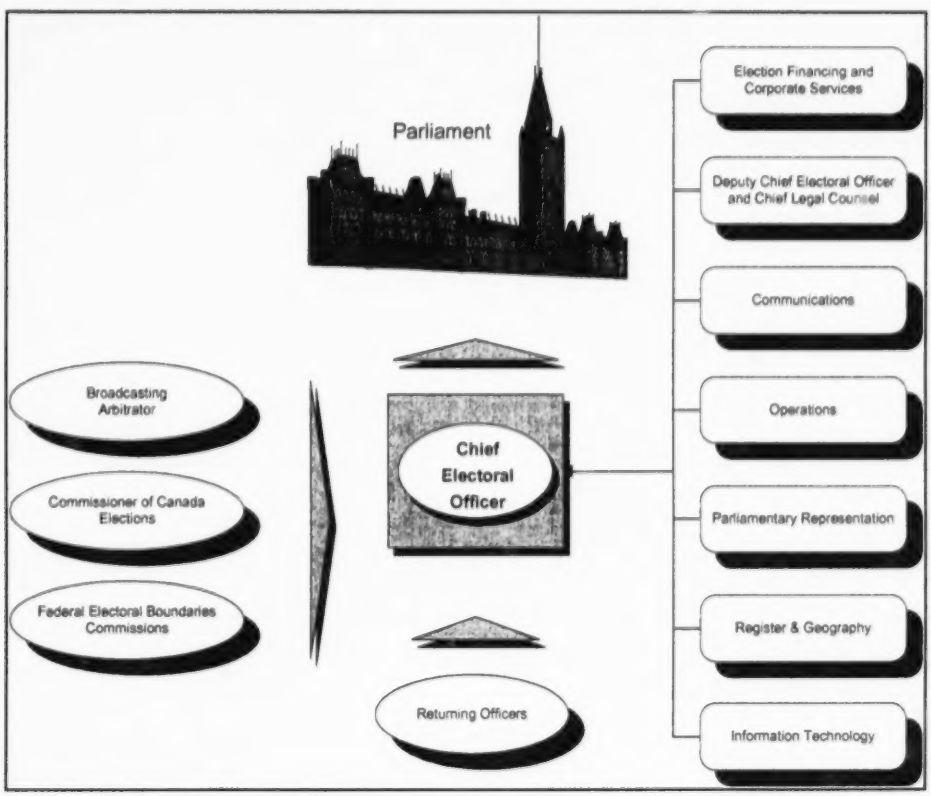

Strategic Outcomes and Funding Authorities

Elections Canada operates under two funding authorities: an annual appropriation (which essentially provides for the salaries of permanent full-time staff) and the statutory authority (which provides for all other expenditures, including the costs of electoral events and continuing public education programs). Because the authorities are interdependent, this report considers both together.

Strategic outcomes	($ thousands)
To deliver federal elections, by-elections and referendums that maintain the integrity of the electoral process.	620
To achieve and maintain a state of readiness to deliver electoral events whenever they may be called, and to improve the delivery of electoral events.	38 918
To provide timely and high-quality public education and information programs, and assurance that support on electoral matters is available to the public, parliamentarians, Cabinet, political parties, federal electoral boundaries commissions, partners and other stakeholders.	10 271

Agency Planned Spending

($ thousands)	Forecast spending 2002–2003	**Planned spending 2003–2004**	Planned spending 2004–2005[1]	Planned spending 2005–2006[1]
Budgetary Main Estimates (gross)	59 717	49 809	16 666	16 673
Non-budgetary Main Estimates (gross)	–	–	–	–
Less: Respendable revenue	–	–	–	–
Total Main Estimates	**59 717**	**49 809**	**16 666**	**16 673**
Adjustments[2]	12 758	–	–	–
Net planned spending[3]	**72 475**	**49 809**	**16 666**	**16 673**
Less: Non-respendable revenue	–	–	–	–
Plus: Cost of services received without charge	3 552	3 298	3 299	3 301
Net cost of program	**76 027**	**53 107**	**19 965**	**19 974**
Full-time equivalents (FTEs)[4]	**344**	**307**	**210**[5]	**210**

[1] Of the budgetary Main Estimates planned spending, an amount of $1 000 000 has been provided for each fiscal period beyond 2003–2004 as an indicator of statutory expenditures that the agency may incur during the year under the *Canada Elections Act*, the *Referendum Act* or the *Electoral Boundaries Readjustment Act*. These and additional funds needed to carry out the agency's statutory responsibilities will be drawn under the statutory authority, if necessary.

[2] Adjustments are to accommodate approvals obtained after the Main Estimates, and include Supplementary Estimates.

[3] Net planned spending for 2002–2003 reflects our best forecast to the end of the fiscal year.

[4] Staff requirements are measured in terms of full-time equivalents. The FTE is based on the length of time that an employee works during each week of the year, calculated from the number of assigned hours actually worked divided by the scheduled hours of work.

[5] No FTE requirements under the statutory authority have been indicated for the fiscal years beyond 2003–2004. Any FTE requirement needed to carry out the agency's statutory responsibilities will be drawn under the statutory authority, should it become necessary.

ANNEX: FINANCIAL INFORMATION

Net Cost of Program by Funding Authority for 2003–2004

($ thousands)	Administration	Elections and Referendums	Total
Vote 20 – Program Expenditures	12 868	–	12 868
Statutory[1]	2 792	34 149	36 941
Net planned spending	**15 660**	**34 149**	**49 809**
Plus: Services received without charge			
Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada	2 234	–	2 234
Contributions covering employer's share of insurance premiums and expenditures paid by Treasury Board Secretariat	978	–	978
Workers' Compensation coverage provided by Human Resources Development Canada	46	–	46
Salary and associated expenditures of legal services provided by Justice Canada	40	–	40
	3 298	–	3 298
Less: Non-respendable revenue	–	–	–
2003–2004 net cost of program	**18 958**	**34 149**	**53 107**

[1] Includes expenses of elections, employee benefits plan and the salary of the Chief Electoral Officer.

Contacts for Further Information

For more information: Elections Canada
257 Slater Street
Ottawa, Ontario
K1A 0M6

Telephone: 1 800 463-6868
toll-free in Canada and the United States

001 800 514-6868
toll-free in Mexico

(613) 993-2975
from anywhere in the world

For people who are deaf or hard of hearing:
TTY 1 800 361-8935
toll-free in Canada and the United States

Fax: (613) 954-8584

Web site: www.elections.ca

Media information

Telephone: 1 800 267-7360
(613) 993-2224
TTY 1 800 361-8935

Fax: (613) 954-8584

BUDGET DES DÉPENSES

Bureau du Directeur général des élections

Budget des dépenses
2003-2004

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaire

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses, qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le Budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en application ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le Budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par le
Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, 2003.

En vente chez votre libraire local ou par la poste auprès
des Éditions du gouvernement du Canada
Communication Canada
Ottawa (Ontario)
KIA OS9

Téléphone : (613) 941-5995
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757 (Canada et É.-U.)
Commandes seulement : 1-800-635-7943 (Canada et É.-U.)
Internet : http://publications.communication.gc.ca

No de catalogue : BT31-2/2004-III-33
ISBN 0-660-62278-5

Élections Canada

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

BUDGET DES DÉPENSES 2003-2004

RAPPORT SUR LES PLANS ET LES PRIORITÉS

Jean-Pierre Kingsley
Directeur général des élections du Canada

L'honorable Don Boudria, C.P., député
Ministre d'État et leader du gouvernement
à la Chambre des communes

TABLE DES MATIÈRES

I. Message du directeur général des élections 1

II. Raison d'être 5

III. Survol de la planification 5

IV. Plans et priorités par résultats stratégiques 9

1. Conduite des scrutins 11
2. Préparation aux scrutins et améliorations 12
3. Éducation du public, information et soutien 14

V. Organisation 17

Annexe : Renseignements financiers 21

I. MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Le présent *Rapport sur les plans et les priorités* décrit les trois résultats stratégiques que nous entendons atteindre en 2003-2004, en mettant l'accent sur nos principales priorités et sur les avantages qu'Élections Canada procure aux Canadiens et aux Canadiennes.

Notre première priorité est de conduire des élections fédérales qui préservent l'intégrité du processus électoral, en veillant à ce que le système électoral soit équitable, transparent et accessible. Dans mon rapport *Moderniser le processus électoral* de novembre 2001, je recommandais au Parlement d'accroître la transparence du financement des élections afin d'éliminer tout doute quant au rôle de l'argent en politique, car le public a le droit de savoir combien est donné à qui et par qui.

Ensuite, nous devons être prêts en tout temps à conduire des scrutins et à en améliorer la tenue. D'après nos évaluations exhaustives de l'élection générale de novembre 2000, des améliorations s'imposent dans quatre domaines : les listes électorales, les cartes d'information de l'électeur envoyées à tous les électeurs inscrits, les communications avec les électeurs et les services de renseignements pour le public. Nous poursuivrons l'amélioration du Registre national des électeurs, le fruit d'un effort concerté non seulement entre Élections Canada et nos nombreux partenaires, mais aussi avec les partis politiques, les députés, les candidats et les directeurs du scrutin. Durant cet exercice financier, nous aurons aussi comme priorité de mettre en œuvre les recommandations finales des 10 commissions indépendantes de délimitation des circonscriptions électorales fédérales. Nous devrons donc être prêts à conduire un scrutin selon les limites actuelles des circonscriptions (jusqu'en juillet 2004) ou selon les nouvelles limites (pour une élection générale déclenchée après juillet 2004).

Enfin, nous devons offrir des programmes d'information et d'éducation et fournir du soutien en matière électorale au public, aux parlementaires, aux membres du Cabinet, aux partis politiques, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales fédérales, à nos partenaires et à d'autres intervenants. En 2003-2004, nous terminerons les améliorations prévues à nos communications avec les électeurs et à nos services de renseignements afin que le public soit mieux informé sur les scrutins et puisse accéder plus rapidement et facilement à l'information dont il a besoin.

Nous entendons demeurer l'organisme électoral le plus moderne et le plus innovateur du monde, et je m'engage personnellement à poursuivre le processus perpétuel de réforme électorale qui a valu au Canada d'être considéré à l'échelle mondiale comme un modèle de démocratie électorale.

C'est un privilège pour moi de servir le Parlement et la population canadienne, et de diriger une équipe dynamique aux talents multiples, qui s'emploie à préserver et à renforcer le processus démocratique avec un dévouement exceptionnel.

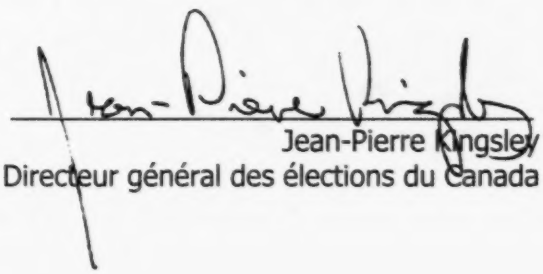

Jean-Pierre Kingsley
Directeur général des élections du Canada

Déclaration de la direction

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004 du Bureau du directeur général des élections.

Le document a été préparé conformément aux principes de présentation et aux exigences de déclaration énoncées dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004* :

- Il décrit fidèlement les plans et les priorités de l'organisation.
- Les données qu'il renferme sur les dépenses prévues respectent les consignes données dans le budget du ministre des Finances et par le Secrétariat du Conseil du Trésor.
- Le document est complet et exact.
- Il se fonde sur de bons systèmes d'information et de gestion ministérielle.

La structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document a été approuvée par les ministres du Conseil du Trésor et sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

L'agent financier supérieur,

Janice Vézina

Février 2003

II. Raison d'être

Élections Canada s'emploie à aider les Canadiens à exercer leur droit de vote démocratique. Nous voulons rendre le vote aussi accessible que possible, en tâchant de rejoindre tous les électeurs et en utilisant la technologie moderne avec créativité.

III. Survol de la planification

En sa qualité d'organisme indépendant relevant du Parlement, Élections Canada est financé par un crédit annuel (qui couvre essentiellement les salaires des employés permanents à temps plein) et par l'autorité législative (qui couvre toutes les autres dépenses, y compris les coûts relatifs aux scrutins et les programmes permanents d'éducation du public).

Défis

Dans notre système de démocratie représentative, l'intervalle entre les scrutins fédéraux n'est pas fixe (la *Loi constitutionnelle de 1982* précise uniquement un intervalle maximum de cinq ans entre les élections générales, sauf en temps de guerre, d'invasion ou d'insurrection réelle ou appréhendée). Pour cette raison, notre cycle opérationnel varie – ce qui complique la planification, puisque nous devons être toujours prêts à tenir un scrutin, qu'il s'agisse d'une élection générale ou partielle ou d'un référendum. Nous devons donc suivre de près les événements sur la scène parlementaire et politique pour prévoir les circonstances susceptibles d'influer sur la préparation aux scrutins.

Compte tenu de la grandeur du pays, et de notre responsabilité de fournir à plus de 20 millions d'électeurs inscrits des renseignements pertinents ainsi que la possibilité de voter sans problème, la taille de notre effectif peut varier considérablement. À l'approche d'un scrutin, notre effectif peut passer de 200 à plus de 800 personnes. Les directeurs du scrutin recrutent 160 000 travailleurs temporaires pour plus de 17 000 lieux de scrutin à travers le pays. Nous devons prévoir les moyens de former toutes ces personnes, de les superviser et de leur donner les outils et le soutien administratif nécessaires. Pour répondre à ces besoins, notre équipe doit être polyvalente et flexible.

Le redécoupage des circonscriptions en 2003-2004 aura des répercussions importantes sur nos systèmes informatiques, notre documentation et nos programmes de formation. Il faut aussi composer avec de forts taux de mobilité (environ la moitié des Canadiens changent d'adresse tous les cinq ans), une diversité sociale accrue, des modifications législatives et des décisions judiciaires qui changent l'interprétation ou l'application de la *Loi électorale du Canada*.

Les directeurs du scrutin sont nommés par le gouverneur en conseil, et non par le directeur général des élections. Ils ont la responsabilité de recruter le nombre d'employés temporaires nécessaires pour conduire un scrutin dans leur circonscription. Nous sommes néanmoins responsables du rendement général des directeurs du scrutin et nous nous efforçons de relever le défi afférent en leur fournissant la formation, les outils et le soutien dont ils ont besoin.

Tendances

Le déclin du pourcentage des Canadiens qui votent aux élections générales fédérales a une incidence sur notre planification. L'élection générale du 27 novembre 2000 a vu le plus faible taux de participation électorale nationale depuis quelque temps au Canada : 61,2 %, comparativement à environ 67 % en 1997 (qui représentait déjà la plus faible participation depuis l'élection générale de 1925). La participation aux élections partielles est généralement moins élevée qu'aux élections générales, mais on n'y observe pas une tendance aussi précise. La participation aux huit élections partielles tenues en 1999 et en 2000 a varié de 28,1 % à 44,7 %, pour une moyenne de 35,8 %, alors que la participation aux neuf élections partielles tenues en 2002 a varié de 22,9 % à 43 %, pour une moyenne de 31,4 %.

De récentes études montrent que dans de nombreuses démocraties, un changement de valeurs entraîne une diminution de la participation des citoyens à diverses activités politiques. Une recherche effectuée à la demande d'Élections Canada ainsi que d'autres études indiquent que le déclin du taux de participation électorale est plus marqué chez les Canadiens plus jeunes que dans l'ensemble de la population. Nous déployons des efforts particuliers pour rejoindre les électeurs dont le taux de participation est historiquement plus faible que celui de l'ensemble de l'électorat – notamment les jeunes, les Autochtones, les membres des groupes ethnoculturels et les personnes ayant des besoins spéciaux. Bien qu'un taux de participation plus élevé ne soit pas nécessairement le résultat de nos seuls efforts, nous avons la responsabilité évidente de veiller à ce que les électeurs connaissent le processus électoral et qu'aucun obstacle administratif ne les empêche d'exercer leur droit de vote.

Partenaires stratégiques

Pour atteindre nos résultats stratégiques, nous comptons sur la collaboration de nombreux partenaires. Dans la description de nos résultats stratégiques à la section IV, nous définissons nos partenariats avec les ministères et organismes fédéraux, nos partenaires communautaires, les organismes internationaux, les universitaires, les organismes de recherche, les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux et les organismes électoraux.

IV. PLANS ET PRIORITÉS PAR RÉSULTATS STRATÉGIQUES

Résumé

Résultats stratégiques	Priorités
1. Conduire des élections et des référendums fédéraux qui préservent l'intégrité du processus électoral	• Continuer de faire enquête et de statuer sur des plaintes reliées à l'élection générale de 2000 et aux élections partielles de 2002 • Continuer de publier des renseignements électoraux se rapportant aux scrutins passés et actuels
2. Atteindre et maintenir un état de préparation permettant de tenir des scrutins à tout moment et de façon toujours plus efficace	• Améliorer la portée et la tenue à jour des listes électorales • Produire des cartes d'information de l'électeur exactes et efficaces • Mettre en œuvre les nouvelles limites des circonscriptions électorales fédérales prévues dans le Décret de représentation
3. Offrir en matière électorale des programmes d'éducation et d'information du public de qualité et en temps opportun, ainsi que du soutien au public, aux parlementaires, au Cabinet, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales fédérales, aux partenaires et à d'autres intervenants	• Améliorer les communications avec les électeurs • Améliorer le système de renseignements pour répondre aux questions du public • Soutenir les 10 commissions indépendantes de délimitation des circonscriptions électorales fédérales

Après l'élection générale de novembre 2000, nous avons effectué des évaluations approfondies de chaque facette de notre travail et des sondages externes auprès des électeurs, des candidats, des partis politiques enregistrés, des tiers enregistrés, des universitaires spécialisés en matière électorale, des directeurs du scrutin, des jeunes, des Autochtones ainsi que des représentants d'associations de personnes ayant des besoins spéciaux et d'associations ethnoculturelles. Plusieurs améliorations possibles sont abordées dans les documents suivants : le *Rapport du directeur général des élections du Canada sur la 37e élection générale tenue le 27 novembre 2000* (mars 2001); le rapport *Moderniser le*

processus électoral : Recommandations du directeur général des élections du Canada à la suite de la 37e élection générale (novembre 2001); le *Rapport sur le rendement* pour les exercices 2000-2001 et 2001-2002; et l'*Aperçu de l'évaluation postélectorale sur l'élection générale de 2000* (novembre 2001).

Les priorités énoncées dans le présent rapport sont essentiellement identiques à celles contenues dans le rapport pour l'exercice précédent. Quatre de nos cinq priorités – portant sur le Registre national des électeurs, les cartes d'information de l'électeur, l'information aux électeurs en général et les demandes de renseignements du public – visent encore des améliorations dont l'opportunité a été mise en évidence par notre expérience de l'élection générale de 2000. La cinquième priorité passera du soutien au redécoupage à sa mise en œuvre après la proclamation du nouveau décret de représentation. Nous avons modifié la façon dont nous suivons les progrès de chaque priorité : plutôt qu'une fois par mois, des rapports seront présentés à la haute direction toutes les deux semaines du calendrier de chaque priorité.

Initiatives de l'organisme

Nous continuerons en 2003-2004 la modernisation de nos pratiques de gestion. Nous finaliserons également en 2003-2004 la mise en œuvre du plan de poursuite des activités, afin d'assurer la disponibilité continue des installations et des services essentiels aux activités courantes et aux élections.

Le symbole de la souris indique que des renseignements plus détaillés sont disponibles sur notre site Web (www.elections.ca) ou dans une de nos publications imprimées.

Les rapports de mars et de novembre 2001 du directeur général des élections sont disponibles sur notre site Web (CLIQUER sur Renseignements généraux → Rapports officiels → Rapports officiels d'Élections Canada) et sont également disponibles en version imprimée. Pour le *Rapport sur le rendement* et le *Rapport sur les plans et les priorités* des exercices précédents, CLIQUER sur Renseignements généraux → Rapports officiels → Documents budgétaires. Pour l'*Aperçu de l'évaluation postélectorale sur l'élection générale de 2000*, CLIQUER sur Lois et politiques électorales.

1. Conduite des scrutins

Conduire à l'intention des Canadiens et des Canadiennes des élections et des référendums fédéraux qui préservent l'intégrité du processus électoral
Total des dépenses prévues : 620 000 $

Le commissaire aux élections fédérales continuera de faire enquête et de statuer sur des plaintes concernant des dérogations à la *Loi électorale du Canada* reliées à l'élection générale de novembre 2000 et aux élections partielles de 2002. Nous continuerons de publier sur notre site Web des renseignements électoraux complets se rapportant aux scrutins passés et actuels.

Nous entretenons des relations très utiles à la conduite des scrutins avec plusieurs organismes gouvernementaux fédéraux : le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, pour l'assistance aux électeurs à l'étranger; le ministère de la Défense nationale, pour l'assistance aux électeurs des Forces canadiennes; le Service correctionnel du Canada et les autorités correctionnelles provinciales, pour l'assistance aux électeurs incarcérés; et la Société canadienne des postes, pour la livraison de matériel électoral.

- Les détails des condamnations et le sommaire des transactions conclues sont accessibles sur notre site Web (CLIQUER sur Loi et politiques électorales → Initiatives du commissaire aux élections fédérales).
- Pour consulter les bases de données des rapports et états financiers des candidats et des partis politiques, ainsi que des rapports des dépenses de publicité électorale des tiers, CLIQUER sur Financement des élections. Il est possible d'acheter les versions imprimées des *Rapports des partis politiques enregistrés par exercice financier.*

2. Préparation aux scrutins et améliorations

Atteindre et maintenir un état de préparation permettant de tenir des scrutins à tout moment et de façon toujours plus efficace	
Total des dépenses prévues :	38 918 000 $
Ressources attribuées aux priorités :	
• améliorer la portée et la tenue à jour des listes électorales	4 844 000 $

Il est essentiel d'être toujours prêt à conduire une élection, une élection partielle ou un référendum. Notre première priorité, qui consiste à améliorer la portée et la tenue à jour des listes issues du Registre national des électeurs, comprendra trois projets interdépendants : incorporer les mises à jour des fournisseurs de données et des directeurs du scrutin dans chaque circonscription, en consultation avec les partis politiques et les députés; améliorer notre utilisation des sources de données administratives; et accroître notre collaboration avec les autres organismes électoraux. Grâce à ces projets, moins d'électeurs devront faire modifier leurs données d'inscription au cours d'un scrutin et les adresses et les listes électorales seront plus exactes.

Notre deuxième priorité consiste à améliorer l'exactitude des cartes d'information de l'électeur envoyées avant le jour du scrutin à tous les électeurs inscrits. Nous lancerons une nouvelle application informatique pour les bureaux des directeurs du scrutin qui intégrera les systèmes actuellement utilisés pour produire les cartes. Ajouté aux données améliorées du Registre national des électeurs, le système permettra d'envoyer des cartes plus exactes aux électeurs. Nous terminerons également l'évaluation d'un projet pilote lancé pendant les élections partielles de décembre 2002, où l'on présentait une version modifiée de la carte d'information de l'électeur et une nouvelle carte de rappel.

Nous mesurerons l'efficacité des mesures que nous aurons prises à l'égard de ces deux priorités en comparant les résultats de la révision et les listes électorales de la prochaine élection générale avec ceux de l'élection générale de 2000. Chaque année, le 15 octobre, nous fournissons aux députés et aux partis politiques les listes électorales tirées du registre, tel que requis par la Loi. Nous mesurons également la portée et la tenue à jour des données du registre par rapport à nos objectifs de fiabilité publiés : obtenir un registre où sont inscrits 92 % de tous les électeurs et où 77 % des adresses sont exactes. Afin d'améliorer nos modèles de gestion et d'évaluation de la qualité des données du registre, nous y ajouterons des données statistiques du recensement de 2001 au fur et à mesure que nous les recevrons. Nous terminerons une étude démographique de la couverture du registre au moyen des plus récentes

données de recensement, pour repérer les régions et les groupes démographiques qui pourraient être mal desservis par le registre et prendre les mesures correctives qui s'imposent.

Dans le cadre de nos activités de préparation continue aux scrutins, nous conserverons un stock suffisant de matériel pour conduire des scrutins, formerons de nouveaux directeurs du scrutin, assurerons le perfectionnement de ceux qui ont de l'expérience, préparerons les directeurs du scrutin aux nouvelles limites de circonscriptions qui seront proclamées en juillet 2003 et élaborerons plusieurs outils qui serviront aux candidats et aux agents officiels.

Notre infrastructure informatique étant indispensable au soutien entre autres du Registre national des électeurs et de notre base de données géographiques, nous prévoyons des activités de mise à niveau, d'amélioration et de maintenance en 2003-2004, particulièrement dans le cas des systèmes touchés par le redécoupage.

Nous en mesurerons l'efficacité en sondant nos clients pendant et après les scrutins à venir, et en comparant les résultats avec ceux de l'élection générale de 2000.

Plusieurs partenaires clés nous appuient dans le cadre du maintien de l'état de préparation : Statistique Canada, pour la mise à jour de la Base nationale de données géographiques; l'Agence des douanes et du revenu du Canada et Citoyenneté et Immigration Canada fournissent des données pour la mise à jour du Registre national des électeurs, comme le font les registraires des véhicules automobiles et d'état civil provinciaux et territoriaux. Les listes électorales issues du registre peuvent également être fournies aux organismes électoraux provinciaux et municipaux, qui en retour nous fournissent leurs listes révisées pour la mise à jour du registre.

Des renseignements sur le Registre national des électeurs sont accessibles sur notre site Web (CLIQUER sur Inscription des électeurs).

3. Éducation du public, information et soutien

Offrir des programmes d'éducation et d'information du public de qualité et en temps opportun, ainsi que du soutien en matière électorale au public, aux parlementaires, aux membres du Cabinet, aux commissions de délimitation des circonscriptions fédérales, aux partenaires et à d'autres intervenants	
Total des dépenses prévues :	10 271 000 $
Ressources attribuées aux priorités :	
• améliorer les communications avec les électeurs	4 202 000 $
• améliorer le système de renseignements pour répondre aux questions du public	3 230 000 $
• soutenir les 10 commissions indépendantes de délimitation des circonscriptions électorales fédérales	1 465 000 $

Afin d'améliorer nos communications avec les électeurs, l'une de nos priorités en 2003-2004, nous terminerons l'adaptation de notre campagne de publicité aux collectivités autochtones et ethnoculturelles ainsi qu'aux jeunes, et nous terminerons la production finale des annonces pour la presse, la radio, la télévision et Internet nécessaires à une élection générale, selon les concepts mis à l'essai en 2002-2003. Avec une publicité plus efficace, le public sera mieux informé sur les scrutins et sur l'importance que revêt sa participation.

Les évaluations de l'élection générale de 2000 nous ont appris que l'amélioration de nos services de renseignements était une priorité : les systèmes informatiques et les programmes de formation destinés aux agents de renseignements ont été mis à rude épreuve à l'élection. En 2003-2004 nous réorganiserons complètement notre procédure de renseignement du public de façon à mettre l'accent sur les réponses libre-service dans notre site Web; un système téléphonique interactif de réponse vocale et de reconnaissance de la parole qui peut répondre aux questions de base 24 heures sur 24; et, pour les questions plus complexes, un acheminement direct des appels aux agents de renseignements ou aux bureaux des directeurs du scrutin. Nous aurons également une ligne téléphonique sans frais réservée aux candidats et aux partis politiques. Le système entièrement intégré sera opérationnel d'ici octobre 2003 et assurera au public un accès plus rapide et plus facile aux renseignements électoraux.

Nous évaluerons l'efficacité de nos nouvelles approches en matière de publicité et de services de renseignements en sondant les électeurs pendant et après les scrutins à venir, et en comparant les résultats avec ceux de l'élection générale de 2000.

Dans le cadre de nos initiatives continues d'éducation du public, nous effectuerons une restructuration de notre site Web qui comprendra de nouvelles technologies et un nouveau contenu, particulièrement dans la section destinée aux jeunes et les modules consacrés aux scrutins, aux résultats le soir de l'élection, aux enseignants et aux médias d'information. De plus, nous élargirons nos programmes de rayonnement et nos produits de communication à l'intention des jeunes, des nouveaux électeurs et des collectivités autochtones et ethnoculturelles. Nous mesurerons l'efficacité de nos initiatives d'éducation du public en sondant nos clients.

Nous entretenons des rapports étroits avec les associations autochtones, ethnoculturelles, du milieu de l'éducation et de personnes ayant des besoins spéciaux, qui nous aident à informer et à éduquer le public sur le processus électoral; avec l'Agence canadienne de développement international, qui nous aide à fournir une assistance électorale professionnelle et technique à l'étranger; avec les Nations Unies, l'International Foundation for Election Systems et l'International Institute for Democracy and Electoral Assistance, qui contribuent à des études, des conférences et des recherches internationales en matière électorale; ainsi qu'avec plusieurs organismes de recherche. Aux fins du redécoupage, Statistique Canada fournit des données de recensement et valide les chiffres de population, et Ressources naturelles Canada vérifie la description des limites des circonscriptions.

Nous continuerons à fournir un soutien professionnel, technique, financier et administratif aux 10 commissions indépendantes de délimitation des circonscriptions électorales fédérales, ce qui constitue notre troisième priorité, jusqu'à la fin de leur travail en juillet 2003. L'accent passera ensuite à l'application du décret de représentation définissant les nouvelles limites des circonscriptions, qui doit être proclamé en juillet 2003 et doit entrer en vigueur en juillet 2004. Nous mesurerons l'efficacité de notre soutien par une évaluation à la suite du redécoupage, en septembre 2003, au cours de laquelle nous recueillerons les commentaires des commissions de délimitation des circonscriptions et des députés.

- La page d'accueil de notre site Web contient des liens vers la section des jeunes (CLIQUER sur Site des jeunes), des explications sur le système électoral et l'histoire du vote au Canada (CLIQUER sur Renseignements généraux), des publications en ligne et en version imprimée (CLIQUER sur Publications) et des communiqués de presse et autres renseignements pour les médias (CLIQUER sur Médias).

- Pour en savoir plus sur le redécoupage, CLIQUER sur Représentation fédérale 2004 dans la page d'accueil.

V. ORGANISATION

Structure et rapports hiérarchiques d'Élections Canada

Le Bureau du directeur général des élections, communément appelé Élections Canada, est dirigé par le directeur général des élections, qui est nommé par résolution de la Chambre des communes. Relevant directement du Parlement, il est totalement indépendant du gouvernement et des partis politiques.

Le directeur général des élections nomme un commissaire aux élections fédérales et un arbitre en matière de radiodiffusion et il est secondé par sept directions. Les directeurs du scrutin, nommés par le gouverneur en conseil, administrent le processus électoral dans chacune des 301 circonscriptions électorales. Élections Canada fournit un large éventail de compétences et de services techniques aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales fédérales, et détermine les montants requis pour le paiement des dépenses des commissions.

La figure ci-dessous montre la structure et les rapports hiérarchiques de l'organisme.

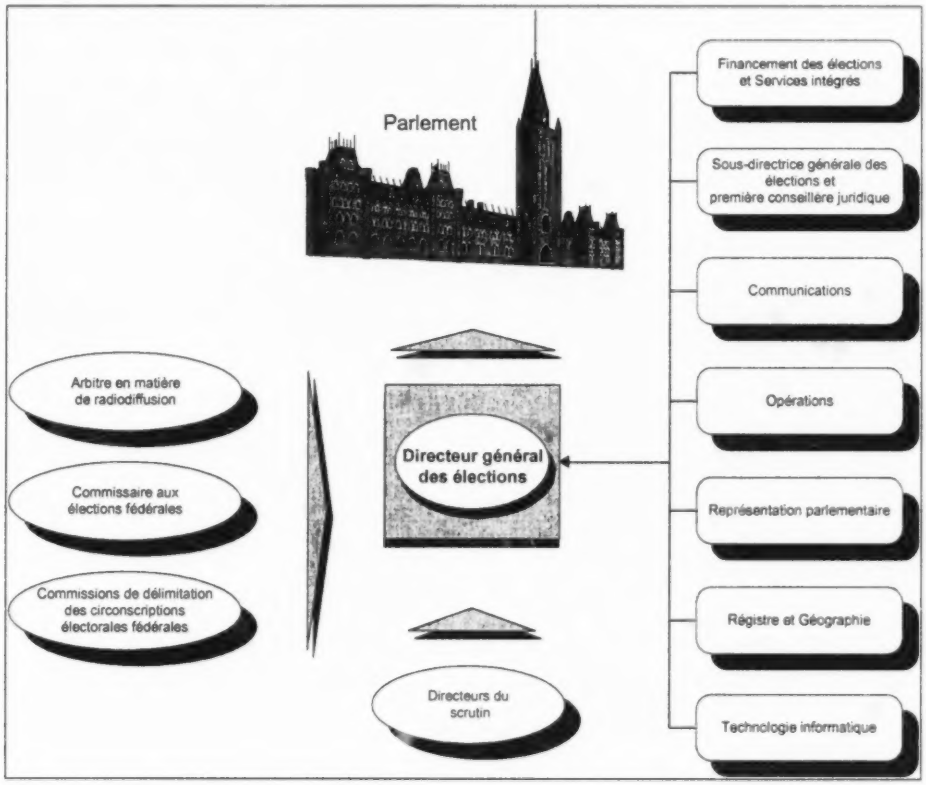

Résultats stratégiques et autorisations de financement

Élections Canada fonctionne selon deux autorisations de financement : un crédit annuel (qui couvre les salaires des employés permanents à temps plein) et l'autorisation législative (qui couvre toutes les autres dépenses, y compris les coûts relatifs aux scrutins et les programmes permanents d'éducation du public). Ces autorisations étant interdépendantes, nous les regroupons dans ce rapport.

Résultats stratégiques	(en milliers de dollars)
Conduire des élections et des référendums fédéraux qui préservent l'intégrité du processus électoral	620
Atteindre et maintenir un état de préparation permettant de tenir des scrutins à tout moment et de façon toujours plus efficace	38 918
Offrir en matière électorale des programmes d'éducation et d'information du public ainsi que du soutien au public, aux parlementaires, aux membres du Cabinet, aux partis politiques, aux commissions de délimitation des circonscriptions électorales fédérales, à ses partenaires et à d'autres intervenants	10 271

Dépenses prévues de l'organisme

(en milliers de dollars)	Prévision des dépenses 2002-2003	**Dépenses prévues 2003-2004**	Dépenses prévues 2004-2005[1]	Dépenses prévues 2005-2006[1]
Budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	59 717	49 809	16 666	16 673
Non budgétaire du Budget principal des dépenses (brut)	–	–	–	–
Moins : Recettes disponibles	–	–	–	–
Total du Budget principal des dépenses	**59 717**	**49 809**	**16 666**	**16 673**
Rajustements[2]	12 758	–	–	–
Dépenses nettes prévues[3]	**72 475**	**49 809**	**16 666**	**16 673**
Moins : Recettes non disponibles	–	–	–	–
Plus : Coût des services reçus sans frais	3 552	3 298	3 299	3 301
Coût net du programme	**76 027**	**53 107**	**19 965**	**19 974**
Équivalents temps plein (ETP)[4]	**344**	**307**	**210[5]**	**210**

[1] Dans les dépenses budgétaires prévues au Budget principal des dépenses, un montant de 1 million de dollars par exercice au-delà de 2003-2004 a été inscrit pour indiquer que l'organisme pourrait engager des dépenses en vertu de la *Loi électorale du Canada*, de la *Loi référendaire* ou de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*. Ces dépenses et les fonds supplémentaires requis pour exécuter les responsabilités de l'organisme en vertu de la Loi seront financés, au besoin, en vertu de l'autorisation législative.

[2] Les rajustements tiennent compte des approbations qui ont été obtenues depuis le Budget principal des dépenses et comprennent le Budget supplémentaire des dépenses.

[3] Les dépenses nettes indiquées pour 2002-2003 reflètent notre meilleure prévision jusqu'à la fin de l'exercice.

[4] Les besoins en personnel sont exprimés en termes d'équivalents temps plein (ETP). Un ETP correspond au nombre d'heures travaillées chaque semaine de l'année par un employé; on calcule les besoins en divisant le nombre d'heures assignées réellement travaillées par le nombre d'heures de travail prévues à l'horaire.

[5] Les besoins en ETP aux termes de l'autorisation législative n'ont pas été indiqués pour les exercices postérieurs à 2003-2004. Les ETP requis par l'organisme pour s'acquitter de ses responsabilités conformément à la Loi seront ajoutés, au besoin, en vertu de l'autorisation législative.

ANNEXE : RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Coût net du programme par autorisation financière pour 2003-2004

(en milliers de dollars)	Administration	Élections et référendums	Total
Crédit 20 – Dépenses de programme	12 868	–	12 868
Législatif[1]	2 792	34 149	36 941
Dépenses nettes prévues	**15 660**	**34 149**	**49 809**
Plus : Services reçus sans frais			
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	2 234	–	2 234
Contributions de l'employeur aux primes du régime d'assurance des employés et dépenses payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	978	–	978
Indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	46	–	46
Traitements et coûts connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	40	–	40
	3 298	–	3 298
Moins : Recettes non disponibles	–	–	–
Coût net du programme pour 2003-2004	**18 958**	**34 149**	**53 107**

[1] Comprend les dépenses d'élections, les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et le traitement du directeur général des élections.

Pour plus de renseignements

Adresse : Élections Canada
257, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0M6

Téléphone : 1 800 463-6868
sans frais au Canada et aux États-Unis

001 800 514-6868
sans frais au Mexique

(613) 993-2975
de partout dans le monde

Pour les personnes sourdes ou malentendantes :
ATS 1 800 361-8935
sans frais au Canada et aux États-Unis

Télécopieur : (613) 954-8584

Site Web : www.elections.ca

Pour les médias

Téléphone : 1 800 267-7360
(613) 993-2224
ATS 1 800 361-8935

Télécopieur : (613) 954-8584